Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 47 (1950)
Heft: 4

Artikel: Le XIIIme congrès international d'apiculture [3]
Autor: Soavi, M.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1067339

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

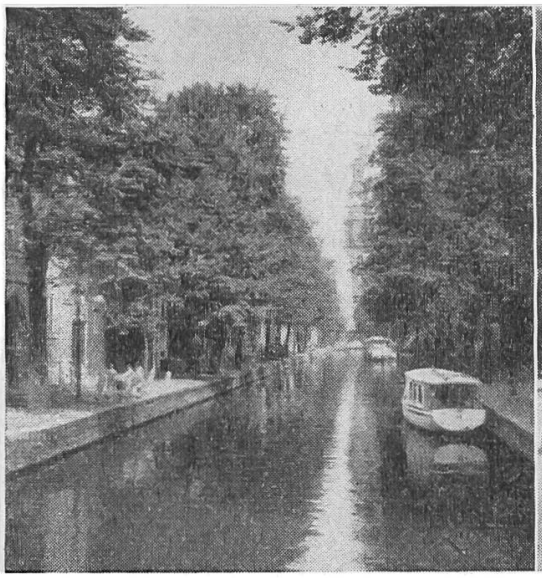

Un canal à Amsterdam.

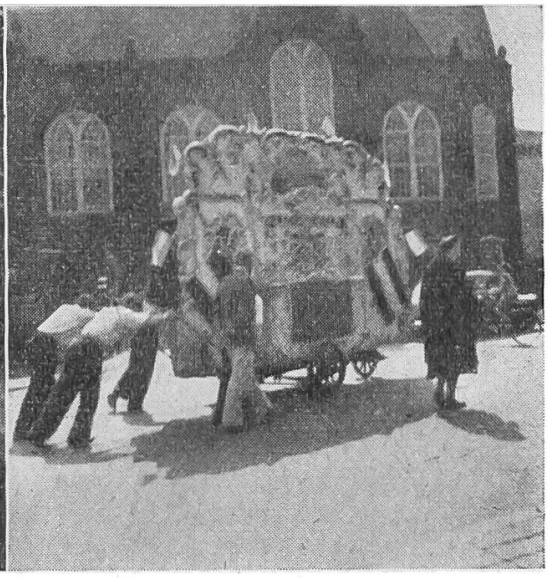

Joueurs d'orgue ambulant.

Le XIIIme Congrès international d'apiculture

Amsterdam (22-27 août 1949)

par M. Soavi Compte-rendu des rapports présentés *(suite)*

La lutte contre le Noséma en Norvège

par le Dr Rolf Lunder

La Norvège, nous dit le Dr Lunder, fait depuis nombre d'années un gros effort afin de faire disparaître les maladies du rucher norvégien. Déjà la loque et l'acariose n'y existent plus et dès 1944 la lutte s'est poursuivie contre la Nosémose qui a causé et cause encore de grandes pertes dans les ruchers. Certaines régions, comme le Srlandet (16 500 km_2, soit les cantons de Genève, Vaud, Fribourg, Neuchâtel, Berne et le Valais romand) ont été suivies de très près. Pendant plusieurs années successives, des examens microscopiques ont été effectués sur les colonies et ont donné les résultats suivants :

1. La contagion s'est révélée très stationnaire. Dans quelques régions, certains ruchers s'avéraient constamment contaminés, dans d'autres, tous les apiers restaient au contraire sains du Noséma durant toute la période de contrôle.
2. On n'a pu observer aucune relation entre le Noséma et les différents facteurs extérieurs. La contagion par le Noséma s'effectue dans toutes les conditions.
   Par contre, certains facteurs extérieurs influencent le degré d'infection une fois que la maladie s'est présentée.
3. En cas de maladie d'une colonie, la contagion peut se répandre dans tout l'apier pendant le cours d'une année. Si les

ruchées ne sont pas trop rapprochées, la maladie ne contamine les ruches voisines que lentement.

4. La cause principale de l'extension du Noséma est la vente des reines. Celles-ci ne sont que rarement infectées, par contre, les abeilles accompagnantes dans la cage se révélaient souvent contaminées. Afin de limiter l'extension de la maladie et de lutter contre le Noséma, les règles suivantes sont appliquées :
   a) Dans la région de Srlandet, on détruit entièrement les ruchers infectés et les apiculteurs reçoivent d'autres colonies saines. Dans cette région libérée du Noséma, on stimule autant que possible la production des reines et des essaims.
   b) Dans d'autres régions, on tâche de ne délivrer des reines qu'avec des abeilles saines. En important des reines, on détruit emballage et abeilles accompagnantes.

La loi, sévère et respectée, et l'éloignement des ruchers, souvent séparés par des obstacles naturels, ont certainement facilité la lutte contre la Nosémose en Norvège .

La lutte antiparasitaire et son effet sur l'apiculture

par le Dr J. Evenius (Allemagne)

Ce sujet singulièrement actuel n'a malheureusement pas apporté de nombreuses révélations. Chacun sait par ses lectures, et par expérience bien souvent aussi, que les traitements que subissent les végétaux peuvent être, et trop souvent sont nuisibles aux abeilles.

En introduisant dans le domaine de la phytopathologie les insecticides de contact modernes, on espérait pouvoir mettre un terme aux pertes causées par les traitements à l'arsenic utilisés jusqu'alors. Les expériences ont malheureusement prouvé que ces nouveaux insecticides sont autant, si ce n'est plus nocifs que les anciens.

En Allemagne, on applique actuellement et surtout :

1. DDT (par exemple Gésarol).
2. Hexa (666, Nexit, Viton).
3. E 605 (insecticides de contact à base Phosphorique).

Tous ces insecticides se sont montrés nuisibles pour les abeilles, en particulier le E 605. Leurs effets sont d'autant plus violents sur les abeilles que la température est plus élevée et la thermorésistance des abeilles n'empêche assurément pas les pertes. La mortalité existe aussi bien hors de la ruche que dans la ruche et souvent du pollen empoisonné occasionne la mort du couvain.

Comment réduire les pertes ainsi causées à l'apiculture ?

Le conférencier nous propose les trois solutions suivantes :

1. Découverte des insecticides inoffensifs pour les abeilles, ce qui doit être considéré comme peu probable.

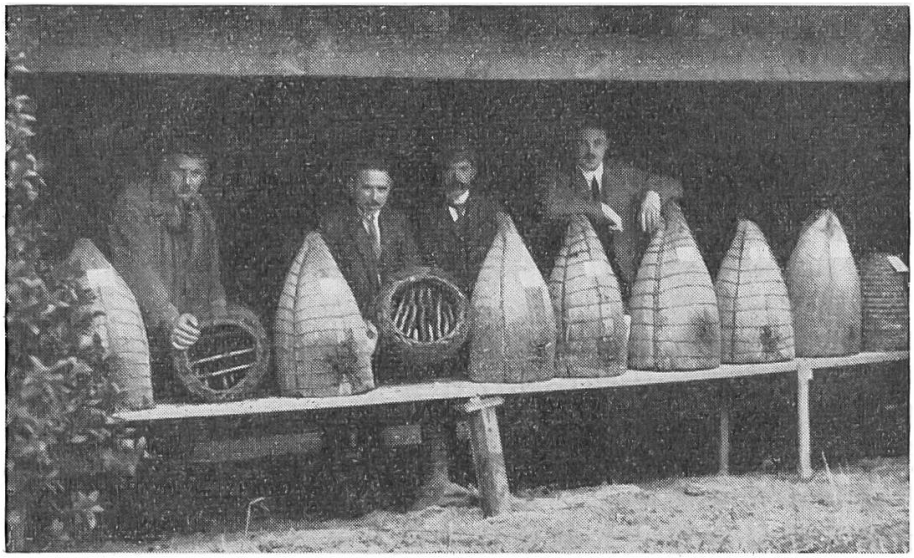

De beaux paniers, en forme de mitre.

2. Mélange des insecticides avec des substances répulsives éloignant les abeilles. (Solution difficile à réaliser, puisque les abeilles ne visitant plus les fleurs ainsi traitées, leur absence serait préjudiciable à la récolte fruitière.)
3. Prendre légalement des mesures propres à empêcher l'emploi inconsidéré et intempestif des insecticides. (Il s'est révélé en Allemagne que dans presque tous les cas d'intoxication contrôlés, les pertes ont été causées par un emploi irrégulier et impropre des insecticides.) La loi interdit de traiter pendant la floraison et les heures de vol des abeilles. Les mauvaises herbes fleuries sous les arbres doivent être fauchées avant le traitement.

En terminant, le conférencier demande que partout on se mette au travail, qu'on se communique les résultats obtenus, et qu'un gros effort soit fait pour mettre un terme aux pertes causées aux abeilles.

L'insémination artificielle de l'abeille domestique et sa signification

par le Dr C. G. Butler, de Rohamsted (Angleterre)

L'amélioration des meilleures races d'abeilles, ainsi que l'étude si utile de l'hérédité, n'ont pu se développer normalement dans le passé par suite de l'absence totale de moyens pratiques pour contrôler l'accouplement d'une reine avec un faux-bourdon choisi. Depuis bien longtemps cependant des essais divers avaient été entrepris en utilisant des stations de fécondation spécialement isolées dans des îles, dans les montagnes, etc. On a aussi cherché à arriver à un accouple-

ment contrôlé, soit dans des tentes, soit dans des maisons de verre, mais l'insuccès fut complet. On parle même d'expériences tentées en Angleterre au son de la musique. François Huber et d'autres chercheurs ont essayé l'insémination à la main.

Les méthodes d'insémination instrumentale jouent actuellement un rôle prépondérant dans le contrôle de la fécondation.

Le premier essai pour inséminer une reine par voie instrumentale fut réalisé en 1789 et échoua. Jusqu'en 1926 on ne signale aucun résultat appréciable, mais dès cette époque le Dr Watson marqua quelques succès. Ce n'est guère qu'en 1944, lorsque Laidlaw fit ressortir l'importance d'une certaine valve dans l'oviducte médian de la reine que des résultats satisfaisants furent obtenus. Mackensen et Roberts développèrent encore la technique du pionner Watson, mais, en dépit d'une insémination réussie, la plupart des reines ne commençaient à pondre que plusieurs semaines après l'opération, et la ponte restait très limitée. La découverte relative à l'influence « vieillissante » du gaz carbonique utilisé comme stupéfiant pendant l'insémination a engendré une nouvelle technique qui permet aux reines, au bout de 10 à 15 jours, une ponte abondante bien qu'elle ne soit pas encore parfaite. Le très gros avantage de l'insémination instrumentale est qu'on peut choisir son moment et n'employer que des mâles sélectionnés.

Cette insémination artificielle marque le progrès le plus important de notre époque dans la technique apicole. L'orateur a conclu son rapport en précisant bien cependant que l'insémination artificielle n'est encore qu'une expérience de laboratoire et que les apiculteurs devront encore attendre de nombreuses années avant d'obtenir des résultats généraux et pratiques.

Diverses questions nous apprennent encore que des reines fécondées artificiellement peuvent pondre pendant deux ans et qu'il faut plusieurs faux-bourdons (4 à 8) pour fournir la semence nécessaire à une reine.

Le problème de la loque européenne en France, envisagé du point de vue de son étiologie

par le Prof. Dr Brizard, de Toulouse (France)

Monsieur le professeur Brizard, de l'Ecole vétérinaire de Toulouse pense que l'appellation de « bénigne » donnée à la loque européenne n'est pas justifiée, car le mal peut être insidieux. Des constatations maintes fois effectuées, tant par les apiculteurs que par les hommes de laboratoire, il ressort que la loque européenne n'a pas toujours la même physionomie clinique et que les diverses manifestations pathologiques que l'on a tendance à englober sous ce nom, se présentent avec un aspect parfois fort différent de celui de la maladie type (les larves meurent très jeunes, les cadavres noircissent, adhèrent

à la paroi de la cellule ; d'autres fois, les larves meurent dans les cellules operculées, elles deviennent grises et se réduisent en liquide quand on les ouvre ; quelquefois encore, elles sont peu déformées, un peu collantes ou même filantes).

De semblables remarques ont été faites un peu partout. Aussi est-on en droit de se demander si la maladie constitue bien une entité morbide reconnaissant une cause déterminante toujours la même, ou au contraire existe-t-il « des loques européennes », dues chacune à une cause déterminante propre.

On admet actuellement, que la loque européenne est de nature microbienne, son développement nécessitant l'intervention d'un germe déterminant auquel se surajouterait une flore secondaire responsable des variations du tableau clinique.

Le germe en est-il le bacillus alvei, le streptoccocus apis ou encore selon le Dr Burri le bactérium euridyce ? Il se peut qu'on ait à faire à plusieurs maladies à causes et à manifestations différentes. L'accord est loin d'être fait entre les nombreux chercheurs qui ont étudié cette maladie.

Certains d'entre eux croient même qu'il y aurait lieu de vérifier pour toutes les formes de loque européenne si la qualité de l'alimentation des larves ne constitue pas, dans certains cas, un facteur étiologique, sinon exclusif, du moins prépondérant.

(A suivre.)

LA PAGE DE LA FEMME

La Fausse-Teigne

En général, en montagne, nous ne connaissons pas la teigne, les grands froids en ayant raison.

Comme j'ai installé un rucher fermé, j'ai eu la désagréable surprise de constater que mes ruches étaient attaquées par cette redoutable petite bête ; il me fallut donc étudier rapidement le moyen de me débarrasser de ce fléau. Les ravages causés par cet insecte ne se limitent pas seulement au rucher, mais se remarquent aussi dans les cadres de réserve et de hausses.

Si la fausse-teigne bornait ses dégâts au plateau, le mal ne serait pas si grand ; malheureusement, la bestiole se glisse sur le haut des rayons pour avoir de la chaleur ; comme j'ai pu l'observer, c'est l'endroit où se trouve le couvain operculé qu'elle recherche particulièrement et une fois dans les rayons, elle se trouve en sécurité. J'en ai vu, voyageant sous les opercules, sortant de temps en temps leur tête